

Tests rapides pour le dépistage de la COVID-19 sur les lieux de travail essentiels

Le gouvernement fédéral étudie les demandes des organisations qui emploient un grand nombre de **travailleurs en contact étroit** avec le public, en particulier les organisations qui souhaitent effectuer des dépistages dans **plusieurs provinces et territoires**, ou celles qui **ne sont pas en mesure de s'approvisionner en tests rapides par les circuits provinciaux**. Il est important que les organisations travaillent avec les autorités sanitaires de leur province ou territoire pour s'assurer que les tests sont administrés conformément aux directives provinciales ou territoriales.

Les organisations intéressées peuvent remplir le formulaire d'intérêt et l'envoyer à hc.screening.kits-trousse.depistage.sc@canada.ca. Toute information confidentielle doit être identifiée en conséquence, car tous les renseignements seront assujettis à la Loi sur l'accès à l'information. Santé Canada examinera l'information et communiquera directement avec chaque organisme demandeur pour lui indiquer les prochaines étapes.

Pour de plus amples renseignements :

- [Tests rapides pour le dépistage de la COVID-19 sur le lieu de travail](#)
- Ressources pour la mise en œuvre du dépistage rapide :
 - [Communtech - Guide pour le dépistage rapide sur le lieu de travail](#)
 - [Creative Destruction Lab – Rapid Screening Consortium](#) – ils disposent de protocoles et de conseils qu'ils peuvent fournir sur demande

Veillez envoyer toute question concernant cette initiative à hc.screening.kits-trousse.depistage.sc@canada.ca.